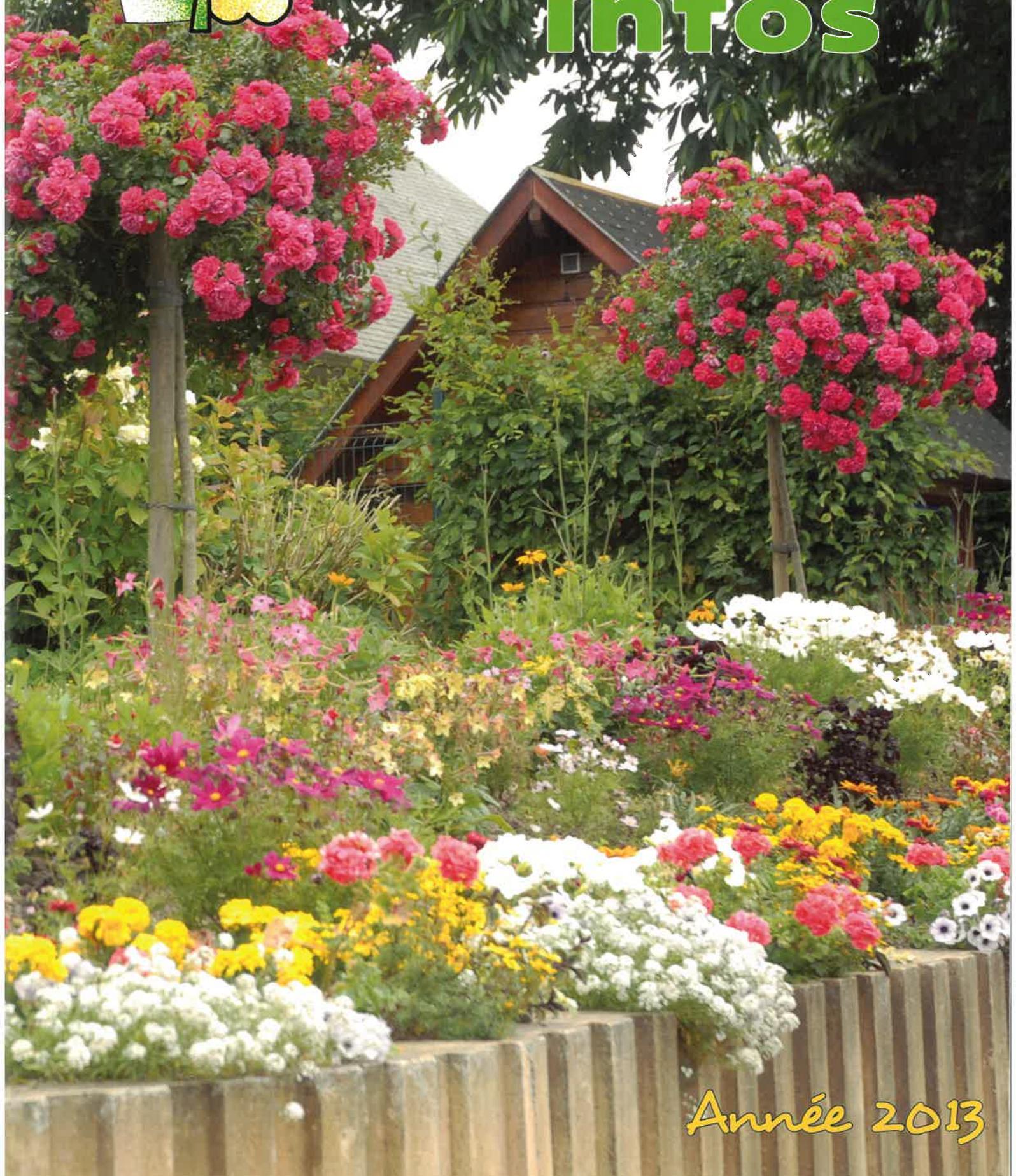




ainneville infos



Année 2013

Sorties enfants

La municipalité en partenariat avec la Maison Pour Tous de St Romain de Colbosc a organisé des sorties pendant les grandes vacances. Parc du Bocasse, activité poney, Zoo de Cerza, Labyrinthe d'Honfleur, Ferme aux escargots, Biotropica, Aquarium de Trouville et piscine sont les escapades ou activités, proposées aux petits Sainnevillais.

Une trentaine d'enfants ont ainsi pu se divertir, découvrir d'autres horizons et retrouver les copains de temps en temps.

Devant ce succès, les élus ont décidé de poursuivre cette collaboration suivie et animée par Clarence Legallais.

C'est ainsi qu'aux vacances de la Toussaint, les jeunes ont pu passer une journée au Museum d'histoire naturelle de Rouen et à Famosa au Havre.

Prochaines sorties aux vacances de février et à celles d'avril ; les informations vous seront transmises ultérieurement.

Par ailleurs, la sortie annuelle pour les ados a du être annulée à cause du mauvais temps.

A la place de l'activité voile prévue, des tickets pour Laser Game, le bowling et la patinoire ont été distribués aux jeunes de 12 à 18 ans inscrits.

Les moins de 12 ans, se sont vus offrir une entrée à Jumpyland.



Etat civil 2013

NAISSANCES

Le 10 avril	Timéo Michel Claude LEROUX
Le 12 avril	Lana Marie Line BADIN
Le 15 mai	Mary-Lou Valérie Danièle DAVOULT
Le 26 juin	Théo Patrick Cédric BEAUJARD FOUACHE
Le 26 juin	Léa Nadège Micheline QUEVAL
Le 8 juillet	Quentin Sergio Christian COTTEREAU
Le 26 juillet	Lana Lilou HAUGUEL
Le 15 août	Talya Léa Nadine Monique VIQUESNEL
Le 22 août	Angelo Davy Steven CAGNA
Le 19 septembre	Charlotte Edith Vivianne DELEHOUBE
Le 20 septembre	Alessandro Marcus Lino LESEIGNEUR
Le 7 octobre	Victoire Marie Hélène GILLE
Le 16 décembre	Enzo Bruno Pierre JEANMAIRE dit CARTIER

MARIAGES

Le 13 avril	Christophe Alain VERDIER et Karine Yvelise Annie CORDIER
Le 1er juin	Cédric Ludovic LE HENAFF et Bérénice Renée Dominique PELHAITRE
Le 21 septembre	Teddy Mickaël Franck BREARD et Tatiana Madelein Marthe LEBAS

DECES

Le 14 août	Annick Marie Angèle HOULLIER épouse HAREL
Le 26 octobre	Michel Daniel Marc BOBELET

Le Mot du Maire

Bien chers tous.

2014 est là, Sainneville Infos aussi.

Comme chaque année, vous y trouverez les principales réalisations, les manifestations et évènements marquants de notre vie locale.

Vous y trouverez aussi des informations sur nos associations, sur les activités qu'elles vous proposent tout au long de l'année.

Vous y trouverez enfin un aperçu sur notre budget, un budget modeste que nous nous efforçons de gérer au mieux.

Un grand merci à mes adjoints, à l'équipe municipale, aux membres du CCAS, à nos collaborateurs, à tous les responsables et bénévoles qui donnent de leur temps pour que Sainneville soit un village agréable, à dimension humaine où l'on vive bien ensemble.

Notre cadre de vie, nos équipements et services, sont reconnus et appréciés. Vous tous qui y prenez une part active, soyez en vivement remerciés.

2014 s'ouvre dans un contexte qui demeure difficile. Avec toute l'équipe municipale, je souhaite à chacun de vous, une excellente année et d'abord la santé.

Qu'elle vous apporte joies et satisfactions nombreuses et qu'elle nous permette à tous de renforcer la solidarité plus nécessaire que jamais.

Cordialement 

Denis MERVILLE
Conseiller Général
Maire de Sainneville Sur Seine

“Les églises de nos villages se racontent”

Dans le cadre de la manifestation départementale « les églises de nos villages se racontent » organisée par le Comité Départemental du Tourisme en partenariat avec la Communauté de Communes Caux Estuaire, plusieurs églises ont été ouvertes au public ces dernières années.

Pour 2014, le CDT arrête cette opération. Toutefois, Caux Estuaire continue et a retenu l'église Saint Maclou de Sainneville et l'église de Saint Laurent de Brèvedent. Dimanche 15 juin 2014, les bénévoles de l'association « La Hêtraie » vous feront découvrir ce patrimoine local lors de visites commentées. Une animation musicale et une randonnée pédestre sont également prévues entre ces deux églises.



SAINNEVILLE-SUR-SEINE

Sainneville



La Bien Nommée

Prochainement entre vos mains, l'histoire de votre village racontée dans un livre.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un important travail de recherche, le concours de bonnes volontés et de plusieurs élus.

Offert gratuitement dès les vœux du 15 janvier

Permanence de la Mairie

La mairie est ouverte au public
le lundi de 16h à 19h et le jeudi de 16h à 18h
avec présence d'un élu.

Permanence de Denis Merville, Conseiller Général Maire,
le samedi matin de 9h à 10h30

(confirmée par voie de presse)

ou sur rendez-vous.

Tél : 02.35.20.90.07 - Fax : 02.35.55.78.91
Courriel : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr
www.sainneville-sur-seine.fr

Les informations communales

ELECTIONS 2014

Cette année, les citoyens français sont appelés aux urnes pour élire les Conseillers Municipaux et les Députés Européens. A Sainneville, le vote se déroule à la Mairie.

Pour voter, il faut vous munir de votre carte d'électeur. Une **pièce d'identité sera obligatoire** dans toutes les communes. Selon notre Constitution Démocratique,

« Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ».

Elections municipales : Dimanches 23 et 30 mars

Elections européennes : Dimanche 25 mai

La loi Valls de réforme électorale n'apporte pas de changement notable aux communes de moins de 1 000 habitants comme Sainneville sur Seine : la déclaration de candidature est obligatoire et le 1er adjoint élu par le conseil municipal est automatiquement délégué communautaire.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) atteignant 16 ans doivent venir se faire recenser en mairie avec leur pièce d'identité dans les 3 mois suivant leur anniversaire.

Si le recensement n'est pas effectué dans les délais, l'inscription aux examens scolaires et au permis de conduire ne pourra être faite. Il est important ensuite de conserver l'original de l'attestation de recensement.

RESERVATION SALLE DES FETES

La salle des fêtes est exclusivement réservée aux Sainnevillais ; **une caution** vous sera demandée et un **état des lieux** sera obligatoire. La capacité de la salle est de 80 personnes assises pour un repas. Les manifestations et événements organisés par la mairie et les associations sont prioritaires pour la réservation de la salle sur certaines dates. Enfin merci de respecter le règlement d'utilisation, de la laisser propre et de penser aux voisins.

DEFIBRILLATEUR

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur a été installé près du terrain multisports.

Cet appareil peut servir à sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque.

Si vous souhaitez avoir des informations sur son utilisation, vous pouvez contacter la mairie 02.35.20.90.07.



URGENCE MEDICALE N° 15

En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de votre cabinet médical, vous pouvez contacter le week-end, la nuit (à partir de 20h) et les jours fériés le 02.32.73.32.33.

Pour les urgences vitales, le SAMU au N°15 est toujours actif.

DEMANDE DE CARTES D'IDENTITE

Pour constituer votre dossier avant de le déposer en mairie, il faut les éléments suivants :

La présence de l'intéressé (prise d'empreinte, signature authentique), **2 photos d'identité** (récentes, de face, tête nue, couleurs contrastées, 35x45 mm), **1 justificatif de domicile** (au nom de l'intéressé pour les épouses et les enfants), la copie intégrale de l'acte de naissance (pour les 1ères demandes de carte d'identité ou pour les titres non sécurisés périmés depuis + de 2 ans), l'ancienne carte d'identité à renouveler, indiquer sa taille, droit de timbre de 25 € si le précédent titre n'est pas restitué à la mairie au moment du dépôt du dossier.

Le délai est de 4 semaines environ et il est plus long en période de vacances.

A compter du 1er janvier 2014, la CNI est valable 15 ans sauf pour les mineurs.

N'attendez donc pas votre départ pour faire votre demande.

TRANSPORT SCOLAIRE

La carte de transport scolaire pour les élèves allant au collège de St Romain de Colbosc doit être souscrite, avant fin juin, auprès du Syndicat de Transport Scolaire dont le siège est à la Communauté de Communes Caux Estuaire.

Pour les lycéens et les élèves allant dans d'autres établissements par dérogation, il faut en faire la demande auprès de la mairie, organisateur secondaire. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Denis Merville, président du syndicat ou son secrétariat.

DEMANDE DE PASSEPORTS

Pour l'établissement des passeports biométriques, le service Etat Civil de la mairie de St Romain de Colbosc accueille le public uniquement sur rendez-vous. Tel :

02.32.79.24.62

ELAGAGE ET ENTRETIEN DE LA VEGETATION - ENVIRONNEMENT

Pour la sécurité et le bien-être de tous, vous devez :

- élaguer régulièrement vos haies, talus et arbres
- limiter l'emploi des herbicides
- respecter les horaires d'utilisation des appareils sonores de bricolage et de jardinage fixés par le préfet.
(Lundi – Vendredi 8h30/12h - 14h30/20h, Samedi 9h/12h - 15h00 /19h, Dimanche et Jours Fériés 10h/12h)

En cas d'incident ou d'accident, votre responsabilité pourrait être engagée.

Les déchets verts doivent être emmenés à la déchetterie communautaire à St Romain de Colbosc :

Hiver (du 01/11 au 31/03) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/17h30

Été (du 01/04 au 31/10) : Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi 8h30/12h – 13h30/18h
Mardi uniquement l'après-midi

Notre municipalité organise en plus **2 ramassages par an de vos encombrants et de vos déchets verts**.
Les dates vous seront communiquées dès qu'elles auront été arrêtées avec le collecteur.

URBANISME

Avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation, vous devez avoir une autorisation. Toute demande doit être faite en mairie et nécessitera soit un permis de construire soit une déclaration préalable de travaux. Si vous vous posez des questions à ce sujet, veuillez contacter Mr le maire, ses adjoints ou la secrétaire.

PLU

La commune a lancée en 2013 la transformation de son POS en Plan Local d'Urbanisme. Après appel d'offres, c'est le bureau d'études Espac'Urba qui en est chargé. Il sera assisté par l'AURH et de nombreux services. Dans un 1er temps, l'état des lieux est fait et le plan d'Aménagement et de Développement Durable élaboré. Ils seront présentés obligatoirement à la population avant que le PLU proprement dit ne soit établi et soumis à enquête publique. Généralement, l'élaboration du PLU dure environ 3 ans.

NIDS DE GUEPES

En cas de présence d'un nid de guêpes dans votre propriété, **il faut prévenir la mairie au 02.35.20.90.07.**

Le maire ou son représentant fera intervenir une personne compétente ou le cas échéant alertera les pompiers. Seule la mairie peut en faire la demande, à défaut le coût des services des Pompiers peut vous être facturé.

RECENSEMENT

Il débutera dès janvier 2014. Le recensement se déroulera **du 16 janvier au 15 février 2014** sous le contrôle de Robert Liot, adjoint.

Un agent recenseur, muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel, vous rendra visite ; il s'agit de Mr Burel ou de Mr Thibault, tous deux domiciliés dans notre commune. Ils vous remettront les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes y habitant. Votre participation est essentielle et obligatoire. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

RAMASSAGE DES ORDURES

Dans notre commune, le collectage des poubelles grises et jaunes est effectué le mardi matin.

En 2014, exceptionnellement, le ramassage se fera : les mercredis 23 avril, 11 juin, 16 juillet et 12 novembre au lieu des mardis habituels en raison des jours fériés.

Pour les voies suivantes : chemin et impasse du Héroboc, impasse du Grènesé, le collectage se fera les vendredis 2,9 et 30 mai et 26 décembre au lieu des jeudis habituels.

Sortie des bacs : Pensez à sortir vos bacs d'ordures la veille à partir de 18h et non le matin. La collecte peut être avancée de plusieurs heures en cas d'impondérables, de travaux par exemple.

Verglas ou neige : Cet hiver, en cas de verglas ou de neige, la collecte peut être perturbée de quelques heures voire de quelques jours. Laissez alors vos bacs sortis. Mais surtout, ne faites pas de dépôts sauvages, cela pollue, complique le travail des agents ... et vous risquez d'être verbalisé.

Le tri, à Noël aussi : Les papiers cadeau, le polystyrène et les films plastiques des emballages ne sont pas recyclables. Ils vont dans la poubelle grise. Les gros cartons et les sapins de Noël sont à porter directement à la déchetterie. Les sacs à sapin sont une idée généreuse, mais ils ne sont pas recyclables (à jeter dans la poubelle grise).

PS : Rappelons que 2 containers à verre sont à votre disposition derrière le terrain de foot

Les Principaux Travaux 2013

Tous les travaux sont suivis par Philippe Champion, adjoint, assisté par Jean-Louis Houllier, conseiller municipal

TRAVAUX DE VOIRIE

L'impasse du Grenesé et le chemin des Châtaigniers ont bénéficié d'un reprofilage et de travaux d'enrobés.

Les axes de la D31 et de la D234, pour la traversée du bourg, ont vu la réfection de la signalisation au sol : lignes et marquage stop.



Ces travaux confiés à l'entreprise SMVA d'Anglesqueville l'Esneval ont été subventionnés à 20 % (40 000 €) par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR).

Pour la signalisation au sol, c'est l'entreprise AXIMUM qui en a été missionnée.



RENOVATION DU LOCAL GARDERIE ET DE L'ANCIENNE MAIRIE

Des travaux de revêtement de sol ont été réalisés dans le local restauration/garderie ainsi qu'à l'ancienne mairie où une grande pièce a été affectée pour l'initiation à l'informatique. Cet ensemble de travaux a été attribué à l'entreprise Louis-Lemoine dont le siège social est à Harfleur Beaulieu.



PEINTURE DU VESTIAIRE DE FOOTBALL

Suite à des dégradations importantes dues aux tags et actes de vandalisme, la commune a décidé de repeindre l'extérieur des vestiaires affecté à l'Elan Sportif Pointe de Caux.

La municipalité a effectué les achats de fournitures et peinture pour un montant de 860 € et ces travaux ont été réalisés par l'agent technique Dominique Banville en deux semaines.

Espérons maintenant qu'ils seront respectés



REFECTION DES FENETRES ET VOILETS DE LA MAIRIE

Des travaux d'entretien des boiseries extérieures de la mairie ont été réalisés. Exposés aux intempéries pluie, vent, les fenêtres, portes et volets avaient besoin d'être lasurés ; c'est l'entreprise Louis Lemoine, mieux-disante, qui a assuré la remise en état.



RECONSTRUCTION DU

MUR DU CIMETIERE

Après consultation d'entreprises, la Société Havre Carrelage a été chargée de refaire le mur du cimetière devenu vétuste et dangereux. Bien évidemment, les Bâtiments de France ont donné leur accord.





NOUVEL ESPACE TELEPHONIQUE

La cabine téléphonique qui était située à l'entrée du cimetière, et devenue obsolète, a été remplacée par un « point phone », accessible désormais aux personnes à mobilité réduite.

Le pignon de l'ancienne mairie très visible maintenant sera aménagé en point d'affichage où des vitrines seront posées pour cet effet.

DES INCIVILITES ENCORE

Cette année encore, nous avons déploré sur ce lieu de collecte de sérieuses incivilités genre téléviseur, four, meubles, etc ... De même, des bouteilles sont régulièrement laissées au pied des conteneurs. Merci à chacun de prendre de bonnes résolutions en 2014.



UN CONTRAT D'AVENIR RECRUTÉ

Le 1er Emploi Avenir en zone rurale a été signé, début avril, en présence du sous-préfet Pierre Ory. La municipalité a embauché, Grégoire Davout, jeune sainevillais de 24 ans pour une durée d'un an renouvelable deux fois. Son emploi de 35h hebdomadaires, rémunéré au SMIC et versé pour 75 % par l'Etat avec une participation mensuelle de 150 € de la Région, est dédié aux tâches liées aux espaces verts, à l'entretien de la commune et au petit entretien des bâtiments communaux. Comme chaque année en juillet et août, deux jeunes de la commune ont été embauchés dans le cadre d'emploi saisonnier.



une signature officielle avec le sous-préfet

Les Principaux Travaux prévus en 2014

- Achat d'un tracteur et de deux équipements adaptés
 - Construction d'un Bâtiment pour la remise du matériel communal
 - 2ème partie de reconstruction du mur du cimetière
 - Travaux de voirie au Chemin vert et au Héroboc notamment
 - 1ère tranche de travaux sur l'église
 - Changement des fenêtres de la Salle Culturelle
 - Peinture de la Salle des Fêtes
- D'autres travaux sont envisagés par l'équipe technique en fonction des priorités

QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS A RETENIR DÈS À PRÉSENT POUR 2014

Le 8 janvier	Vœux du Conseiller Général	Le 6 juillet	Vide-Greniers
Le 15 janvier	Vœux aux Sainevillais	Le 24 août	Kermesse
Le 26 février	Sortie au Salon de l'Agriculture	Mi-septembre	Sortie du village
Le 13 avril	Foire à tout	Mi-septembre	Randonnée pédestre
Le 7 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Le 10 novembre	Commémoration du 11 novembre 1918
Le 24 mai	Fête des mères	Le 19 décembre	Noël pour des enfants de l'école
Le 15 juin	Visite commentée de notre église	Le 20 décembre	Noël des aînés
Mi-juin	Sortie des aînés		
Le 21 juin	Fête de la musique		

Les principales manifestations et évènements communaux 2013



Le 9 janvier : Le Conseiller Général présente ses vœux aux personnalités du Canton

Denis Merville, conseiller général - maire a commenté le budget 2013 du Département, insistant notamment sur la baisse des subventions aux communes et aux associations. Il a réaffirmé son engagement pour défendre les projets et soutenir les administrés du Canton. Il a vivement remercié tous ceux qui prennent une part active à la vie locale et cantonale.



Le 11 janvier : Les vœux de Denis Merville à la population sainnevillaise

Le maire a dressé le bilan de l'année écoulée, évoquant les peines, les joies, les contraintes et les réalisations de la commune. Il a souligné la nécessité de faire des réformes, même si les temps sont difficiles et l'avenir incertain, afin de bâtir un monde plus solidaire.



Le 23 février : Les Anciens Combattants tiennent leur Assemblée Générale

C'est en présence du maire Denis Merville et du président de la section cantonale, René Frébourg, que Monique Harois, présidente, et Marie-Claire Barrée, secrétaire et trésorière, ont fait lecture des rapports moral et financier. Le calendrier des manifestations a été présenté.



Le 27 février : Sortie au salon de l'agriculture

De très bonne heure, 75 participants ont pris le départ en direction de la capitale, pour cette sortie traditionnelle au pays des terroirs, proposée et organisée par Christian Leclerc, adjoint et Marie-Claire Barrée, conseillère municipale.



Le 8 mars : Bienvenue aux nouveaux habitants

Une douzaine de nouvelles familles ont emménagé en 2012 à Sainneville, l'occasion pour le 1er magistrat de leur présenter la commune de 830 habitants, les infrastructures, les manifestations et les associations que ces néo-sainnevillais peuvent rejoindre.



Le 7 mai : La cérémonie de commémoration

Les enfants des écoles interprétant l'hymne national ont conclu cette cérémonie au monument aux morts. Auparavant dépôt de gerbes, discours ministériel lu par le maire, minute de silence avaient eu lieu. Un vin d'honneur attendait tous les participants à la salle culturelles.

Le 25 mai : Bonne Fête aux mamans

La municipalité a organisé une manifestation, à la salle culturelle, pour célébrer la fête des Mères. Les mamans, félicitées par le maire Denis Merville, se sont vus offrir une rose.

Le couple Lhomme et Catherine Briard, secrétaire de mairie, ont été également mis à l'honneur pour les services rendus à la commune.



Le 13 juin : Balade gourmande pour les Aînés

Cinquante cinq aînés avaient répondu à l'invitation de la municipalité pour la sortie annuelle. Accompagnés par les adjoints Mrs Leclerc et Liot et Mme Barrée, présidente du Club des Aînés et conseillère municipale, ils ont visité la fabrication des caramels fondants d'Isigny sur mer, découvrant une bonne soixantaine de recettes, et ont dégusté quelques exemplaires de ces friandises. Bayeux pour le déjeuner, et Ouistreham pour une petite excursion faisaient aussi partie du programme.



Le 21 juin : La musique fêtée

Tous les 21 juin, les Français sont invités à fêter la musique. Cette tradition perdure à Sainneville où cette année les enfants des écoles ont « chauffé » l'ambiance par des danses avant l'arrivée du groupe de variété « Un jour tu verras » qui a animé le bal populaire au bonheur des nombreux participants.



Le 30 juin : Revoilà le vide-greniers

L'arrivée de l'été signifie retour des manifestations de plein air. Le vide-greniers, organisé par la municipalité, s'est déroulé sur le terrain de foot et a accueilli bon nombre d'exposants et de visiteurs. Rappelons que le bénéfice va aux associations locales. Merci à ses organisateurs Philippe Banville, Gilbert Journo et Frédéric Pétigny, conseillers municipaux.



Le 25 août : Traditionnelle kermesse

La seule et unique kermesse de la région a lieu dans notre commune.

Moments de retrouvailles, de partage, de détente ... rythment cette journée au travers des différents stands et concours organisés par le Comité des Fêtes. Cette manifestation fruit d'un énorme travail des bénévoles permet de dégager des bénéfices pour nos associations locales. Hélas, cette année le temps ne fut pas favorable.

Vous pouvez prendre contact avec le président Lucien Tessier si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles.





Le 14 septembre : Randonnée pédestre à l'occasion des journées du patrimoine

Depuis plus de 20 ans, la commune qui a aménagé des chemins de randonnées, organise une journée dédiée aux promeneurs. Cette année, ce sont plus de 80 marcheurs venus de Sainneville, du canton et des environs, notamment de Randocéane et des Galocheux du pays de Caux qui ont répondu présents. Pour se remettre de leurs efforts, les randonneurs emmenés par Frédéric Pétigny, ont partagé le verre de l'amitié à leur retour.



Le 5 octobre : Le village en promenade

Denis Merville, conseiller général et maire, Christian Leclerc, 1er adjoint et des conseillers municipaux ont accompagné les 150 personnes inscrites pour une nouvelle destination.

Les voyageurs ont fait escale au Mareis à Etaples pour visiter le musée sur la pêche en mer.

Puis, après un excellent repas servi dans un restaurant local, ils ont suivi la visite guidée du Touquet Paris-Plage, découvrant la plage de sable fin de 6 kms et les magnifiques résidences alentour dans un cadre boisé.



Le 18 octobre : Manifestation solidaire pour Octobre Rose

Comme chaque année, la commune a organisé un lâcher de ballons dans le cadre de cette opération. En présence du maire, des conseillers, des élèves de l'école primaire Les Pommiers et de leurs parents, les participants ont adressé symboliquement un message d'espoir dans la lutte contre la maladie. Quant à la traditionnelle collecte pour le cancer effectuée par les conseillers et les bonnes volontés, elle a produit la somme de 3 457 € en 2013. Un sincère merci à tous les bénévoles et à tous les donateurs.



Le 4 novembre : Des Sainnevillais à l'honneur

Denis Merville et son équipe municipale étaient heureux d'accueillir autour d'un apéritif convivial, à la fois les participants aux concours des jardins fleuris et les récipiendaires à la médaille d'honneur du travail. Il a félicité et récompensé les lauréats par une composition florale et tenu à remercier le jury extérieur du fleurissement Mr Démare d'Etainhus, Mr Jaudriat de Gommerville et Mme Tubeuf de St Vincent Cramenil. Soulignons que le comité de fleurissement est composé d'une trentaine de bénévoles et bénéficie également du concours de Sébastien Lécalier, conseiller et Bruno Derrey pour le prêt de matériel.



Le 9 et 10 novembre : Bravo aux artistes Sainnevillais

Les visiteurs étaient invités à venir découvrir les stands des artistes lors de l'exposition des « Talents sainnevillais » sous la houlette de Jean-Pierre Gruel et à voter pour la première édition du concours photos initié par Sylvie Tassel.

Le public, venu en nombre, s'est extasié devant la passion et le travail artisanal des différents exposants. Le concours photos a été remporté par Carole Baillobay.



Le 10 novembre : Dépôt de gerbes et recueillement

Les élus, les anciens combattants et une nombreuse assistance ont commémoré le 11 novembre. Après le traditionnel dépôt de gerbes, l'assemblée s'est recueillie quelques instants avant d'entonner « La Marseillaise » et de se retrouver à la salle culturelle pour le verre de l'amitié.



Le 29 novembre : Solidarité sainnevillaise pour le Téléthon

Les élèves de l'école primaire des Pommiers se sont réunis, devant le parvis de la mairie, pour un lâcher de ballons multicolores en faveur du Téléthon. Plusieurs ballons ont été retrouvés dès le lendemain en Côte d'Or et en Savoie. Les enfants dont le ballon a fait l'objet d'un retour par correspondance ont été mis à l'honneur lors de leur spectacle de Noël.



Le 13 décembre : Le traditionnel goûter de Noël pour les Aînés

La salle des fêtes était animée pour accueillir les aînés pour ce dernier moment festif de l'année. Les « Comédiens Troubadours » et les danses country ont ravi les 83 aînés présents. La Municipalité et le Comité des Fêtes ont remis à chacun un colis avec divers produits raffinés. Merci aux organisateurs de cette journée notamment les adjoints, les conseillers Marie-Claire Barrée, Philippe Banville et Jean-Louis Houllier.



Le 15 décembre : Concerto pour Noël

Une grande satisfaction pour la municipalité constatant que notre église était comble ce vendredi 13 décembre. L'Harmonie de Criquetot l'Esneval, composé d'une soixantaine de musiciens, a littéralement enjoué le public au cours de ce concerto de Noël.



Le 20 décembre :

Les soixante-huit élèves de l'école des Pommiers entourés de leurs maîtresses ont passé un très bon moment ce vendredi où la municipalité avait organisé un après-midi de détente en invitant Claudy, magicien et prestidigitateur. Il a su conquérir l'attention et la participation des enfants par ses différents tours. L'arrivée du Père Noël a été également un moment fort pour les plus petits.



COMPTE ADMINISTRATIF 2012

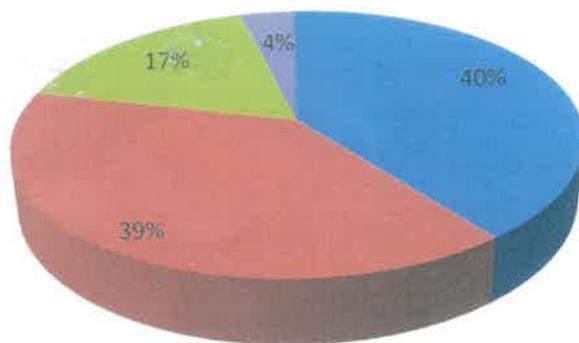
Le budget de la Commune comprend la section de fonctionnement et la section d'investissement.

A Sainneville, le budget de fonctionnement est légèrement supérieur à 410 000 €. L'excédent dégagé, auquel s'ajoutent les recettes d'investissement (subventions – FCTVA – TLE,...), permet la réalisation de dépenses d'investissement.

En 2012, plusieurs projets d'investissements ont dû être reportés sur 2013 dans l'attente des subventions (voirie,...) des résultats d'appels d'offres (PLU – Mur du cimetière,...) ou par suite des mauvaises conditions climatiques (signalisations au sol).

FONCTIONNEMENT :

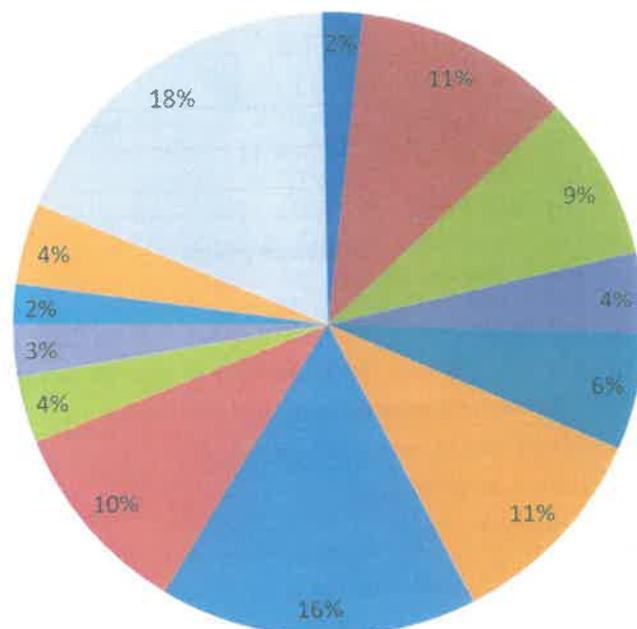
DEPENSES REALISEES 416 000 € en 2012



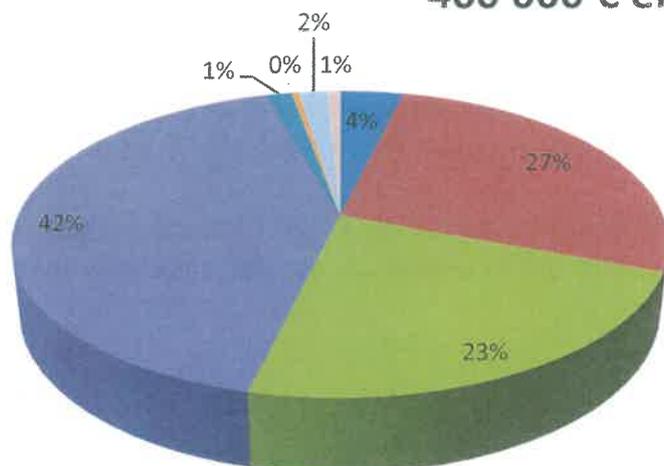
- Charges à caractère général 166 000 € (voir détail ci-dessous)
- Charges du personnel 164 040 € (à déduire remboursements sur contrats aidés)
- Charges de gestion courante 70 800 € dont subventions accordées (37000€) service incendie (12000€) indemnités élus (20000€)
- autres 15 160 € (maintenance - formations)

- eau assainissement
- energie électricité (éclairage bâtiments communaux, stade ...)
- carburants combustibles
- fournitures administratives
- entretien terrains (tonte - haie,...)
- entretien batiments
- entretien voies réseaux communaux
- fêtes cérémonies (sorties des aînés, des jeunes, colis, ...)
- transports collectifs
- télécommunication
- publications - communications
- assurances (bâtiments, véhicules, ...)
- autres

Charges à caractère général en détails



RECETTES RECUES 460 000 € en 2012



- Produits de gestion courants 17 000 € (remboursement contrats aidés, ...)
- Impôts et taxes payés par les habitants 125 000 €
- Impôts professionnels (solidarité communautaire) 105 000 €
- Dotations subventions 193 000 € (État - Conseil Général)
- Autres produits de gestion 6 800 € (location locaux communaux)
- Produits financiers 2 000 €
- Produits exceptionnels 7 700 € (assurances, ...)
- autres 3 500 €

INVESTISSEMENT :

PRINCIPALES DEPENSES 2012			
	prévision	réalisation	report
Transformation du POS en PLU	45000		45000
Bibliothèque	4957	2330,21	
Eclairage public	49302	8861,00	37907
Abri bus	5300	5292,30	
Matériel service technique	2191	1851,98	
PAVE (sanitaire PMR salle des fêtes)	14150	14148,20	
Local déchets et mur du cimetière	33500		33500
Sport (clôture terrain)	6000		
Signalisation (au sol et panneaux)	11900		11900
Plantations	500		500
Mairie (matériel)	10300	3225,23	3976
Voirie	34325		31000

RECETTES 2012			
	prévision	réalisation	report
Subventions:			
<i>Eclairage public</i>	2284		2284
<i>Voirie</i>	15261	11261,68	3999,32
<i>Transformation POS en PLU</i>	10000		10000
<i>Local déchets et mur du cimetière</i>	9592		9592
FCTVA (remboursement TVA par l'Etat)	18250	21452,45	
TLE (Taxe Locale d'Équipement)	19261	11834	9375
vente Giro broyeur		1815,27	
Vente tracteur		4573,47	
Autres produits	6600	5292,3	

La vie scolaire

De la Petite Section de Maternelle au cours Moyen 2ème année, l'Ecole des Pommiers compte 68 élèves répartis comme suit :

32 dans la classe maternelle de Cora LEGOUBE

17 dans la classe primaire des CP-CE1 de Martine LETOURNEUR, Directrice

19 dans la classe primaire des CE2-CM1-CM2 de Delphine BAUDRY

l'école pour admirer les couleurs chatoyantes de l'automne du parc de Rouelles et mieux faire connaissance avec les différentes essences d'arbres.

Les plus jeunes ont cotôyé les tigres et les lions du Cerza. Quant aux plus grands, ils ont découvert les trésors de l'Abbaye de Montivilliers et visité la Maison de l'Armateur au Havre.

Ecole des Pommiers

L'année scolaire s'est achevée par une course d'orientation à travers le village suivie par la totalité des parents d'élèves et leurs enfants.

Chaque élève admis en 6ème s'est vu offrir un dictionnaire ou un atlas par Denis MERVILLE et son Conseil Municipal.

Au cours de l'année 2013, les écoliers ont franchi à plusieurs reprises la barrière de



La cantine

Où et comment manger le midi, les jours d'école, quand Papa et Maman travaillent ?

L'association Pom'Happy présidée par Barbara Martin et animée par Isabelle Gourvil permet aux enfants de pouvoir déjeuner sur place. Les repas sont confectionnés et livrés très tôt le matin et servis par Léticia De Paepe et Véronique Madelaine salariées de l'asso. Une quinzaine de bambins y adhèrent régulièrement.





Garderie scolaire

L'association Pom'happy, propose d'accueillir les écoliers de 8h à 8h45 et de 16h30 à 18h00 les jours de classe. Différentes activités manuelles et ludiques, animées par Léticia De Paepe, leur seront proposés pendant ce temps d'attente

Ludisports

Permettre aux enfants dès le plus jeune âge d'appréhender la pratique sportive de manière ludique, telle est la mission de Ludisports. Charles, éducateur sportif, encadre les enfants pour cet apprentissage de 16h45 à 17h45 et de 17h45 à 18h45 tous les vendredis dans la salle des fêtes.

Vingt écoliers répartis en deux groupes ont découvert le ping-pong au cours du premier trimestre ; les activités du cirque et les jeux de ballons sont programmés pour le 2ème et 3ème trimestre.



Les commerces...



... et services

LA BOULANGERIE CLERON

James et Noémie vous proposent différentes sortes de pains, des pâtisseries traditionnelles, des sandwiches et des pizzas « faites maison », ...

Ouverture du mardi au samedi de 6h30 à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h

Pain classique chaud à 12h, 16h et 18h30

L'ESPACE FRAICHEUR

La supérette franchisée d'Alexandra Leseigneur dispose de rayons très divers en libre-service.

Epicerie, charcuterie, fruits et légumes, produits laitiers, presse, produits d'entretien ... tous ces produits courants sont vendus à des prix compétitifs.

Ouverture du lundi au samedi de 7h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30. Jour de fermeture : mercredi
Livraison possible de vos courses

LE BAR-TABAC « Le Sainnevillais »

Agnès Sbrugnera vous accueille tous les jours de la semaine (sauf le mercredi) de 6h30 à 19h30 et le dimanche jusqu'à 13h.

Presse régionale et locale, jeux de grattage et de tirage, point poste, dépôt de bouteilles de gaz et divers retraits et dépôts de matériel avec le Réseau A2PAS ... et bien sûr boissons sur table.

DE NOUVEAUX SERVICES DEVRAIENT OUVRIR EN 2014.

Début 2014, devrait voir s'installer dans notre commune un kinésithérapeute. En effet, séduit par le charme du bourg, il a choisi notre village qui va mettre à sa disposition un local scolaire actuellement disponible.

De même, début mars une jeune sainnevillaise devrait ouvrir un salon de coiffure dans l'ancienne mairie. Des renseignements complémentaires vous seront donnés prochainement.

CABINET D'INFIRMIERES

Amandine Lecarpentier et Sandra Lemaitre, infirmières diplômées d'état interviennent pour des soins réguliers ou occasionnels (prise de sang, injection,) sur place ou à votre domicile. Elles effectuent également les toilettes à domicile le matin. Sur rendez-vous au 02.35.30.16.61 ou au 06.18.18.42.56

Les Associations

Comité des Fêtes



Si la kermesse perdure, c'est grâce aux bénévoles du Comité des Fêtes.

Cette grande manifestation nécessite des mois de travail et d'organisation pour proposer des stands et animations variés, récolter et confectionner des lots.

Le moment venu, une centaine de jeunes et moins jeunes s'active pour monter les stands, animer la manifestation, démonter et ranger le matériel déployé.

Beaucoup de travail, beaucoup de fatigue mais aussi beaucoup de satisfaction de voir un public nombreux, familial et joueurs. Rappelons que les bénéfices dégagés permettent d'offrir un spectacle et un colis de fin d'année aux anciens et un chèque aux associations locales ; beau geste de fraternité et de solidarité.

Contact : Lucien Tessier au 06.60.06.91.58 ou par mail : lucien.tessier@wanadoo.fr

Club de pétanque sainnevillaise

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 30 novembre en présence de Mr Merville, Maire de Sainneville.

Le championnat du club s'est disputé sur dix journées avec le palmarès suivant :
1- Dumont Pascal (pour la 2ème année consécutive) 2- Vincent Christophe
3- Tessier Sylvain - 1ère femme : Basset Anita

Le club a participé à de nombreux concours et grand prix, avec plus ou moins de réussite :

Une 2ème place aux interclubs de Barentin, 2ème place au trophée « terre et mer »

Plusieurs concours Vétérans et Départementaux organisés à Sainneville.

Le rapport financier est équilibré, le bureau sortant a été réélu, dont le président Hervé Basset, avec deux nouveaux membres.

Au cours de l'été prochain, le club proposera aux jeunes une initiation à la pétanque ; des renseignements vous seront donnés ultérieurement.

Pour tous ceux qui voudraient nous rejoindre, n'hésitez pas à consulter notre site : www.cpsainnevillais.com



Club des aînés

Avec à sa tête Marie-Claire Barrée, présidente et conseillère municipale, le club prospère avec les activités dédiées au plus de 65 ans.

Les 41 adhérents ont toujours plaisir à se retrouver, pour jouer aux cartes, aux dominos et également partager des moments de convivialité, les premiers mardis de chaque mois.

L'association se tourne également vers les autres générations en proposant un loto et une loterie avec vente de tickets au cours de l'année.

Un buffet campagnard clôt également la saison.

Des animations plus intenses leur sont proposées : le voyage offert par la municipalité, la Fête de l'Amitié, rencontre avec les autres aînés du Canton et également avec les enfants de nos écoles pour créer des liens intergénérationnels.





Élan Sportif Pointe de Caux - St Gilles-Étainhus-Sainneville

Siège administratif : ESPC - Ancienne Mairie - 1 place de l'Église - 76430 Sainneville - Tél.: 02 35 30 56 27

Siège technique : ESPC - Mairie d'Étainhus - 76430 Étainhus - Tél. : 02 35 20 09 37

Nous évoluons en Maillot Bleu et Jaune et Culotte Bleue

L'Élan Sportif Pointe de Caux a été créé en 1996 à la suite de la fusion entre le FC.Saint-Gilles de la Neuville et l'AC. Étainhus. En 2009, le FC.Sainneville-sur-Seine a rejoint cette fusion de clubs.

Nous jouons donc sur trois terrains de football !

L'ESPC regroupe aussi les communes de Graimbouville, Gommerville et Épretot. Nous avons besoin de vous !



Chaque année, le Club organise différentes manifestations pour promouvoir son image et récolter des fonds.

- Un loto, pendant la période d'hiver.
- Deux vide-greniers :
 - l'un à Saint Gilles, le dernier dimanche d'avril, sur le terrain de football
 - et l'autre, à Étainhus, le dimanche suivant le 1er novembre, dans la Salle Omnisports Michel BOULAY.
- Le Challenge National Mélanie, tournoi Poussins, se déroule sur 3 jours, pendant le week-end de la Pentecôte. Il rassemble des équipes issues de clubs prestigieux : l'OM, le HAC, le LOSC, Nice, Paris FC, Racing Club de France et d'autres, sans oublier nos clubs locaux et régionaux.
- Ainsi que différents tournois (benjamins, seniors, vétérans, ...)



Le site Web de l'association est <http://www.espc76.fr>

Nous souhaitons vous rencontrer comme nous vous souhaitons : "Meilleurs Vœux pour l'année 2014 !"

Association sainnevillaise culture et loisirs



L'ASCL vous propose des activités diverses et variées telles :
le lundi avec Pierre : informatique adultes de 20H30 à 21H30
le mardi avec Brigitte : danse pour enfants de 16H40 à 17H45
peinture pour adultes de 20H30 à 22H00
le mercredi avec Gigie : country adultes de 19H30 à 20H30
le jeudi avec Lydie : bricolage enfants de 16H30 à 18H00
avec Olivia : zumba adultes de 19H45 à 20H30
le vendredi avec Yvonne :
éveil gym pour enfants de 3/5 ans de 16H30 à 17H45



Toute l'année, l'association organise de nombreuses animations.

A vos agendas : Dimanche 21 février Loto

Mercredi 12 mars Bal costumé pour enfants

Samedi 3 mai Soirée country

Dimanche 13 avril Foire à tout

Samedi 21 juin Fête de la musique

Il est encore temps de les rejoindre.

Contact : B.FRIBOULET 02 35 20 95 07

RETOUR EN IMAGES

SUR QUELQUES EVENEMENTS COMMUNAUTAIRES 2013 ...

Tél. 02 35 13 36 90 - www.caux-estuaire.fr
Email : contact@caux-estuaire.fr



**10 ans du Relais
Assistantes Maternelles**



Inauguration Maison de Santé le 14 décembre



3ème édition Fête du Cirque 31 mai, 1er et 2 juin



Inauguration des chemins de randonnées 5 juillet



Réorganisation de la piscine (horaires, tarifs, leçons, activités)



Ateliers d'artistes toute l'année



6ème édition Festival Voix d'guitare 9 - 12 octobre



Aménagements ruissellement bassin versant du St Laurent

Inauguration



Les informations cantonales

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Le nouveau Centre Médico-social, plus fonctionnel, exclusivement financé par le Conseil Général est opérationnel depuis janvier 2012 à St Romain de Colbosc. (à côté de l'Espace des Farfadets).

Ses missions sont l'entretien avec une assistante sociale, une puéricultrice et des soins par une infirmière ou un médecin de P.M.I.

Le Centre est ouvert au public de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tel : 02.35.20.10.00

GROUPEMENT ATHLETIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE ST ROMAIN

Le G.A.C.C.S.R est ouvert aux enfants, ados et adultes qui souhaitent s'entraîner, participer à des compétitions sportives et porter haut les couleurs de Caux Estuaire. Il organise notamment le cross scolaire intervillages où nous attendons pour l'année 2012 de nombreux Sainnevillais.

Contact au 02.35.20.15.72

COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

Depuis plus de vingt cinq ans, les échanges entre le canton de St Romain et Adendorf permettent des échanges familiaux et culturels, forts et enrichissants.

En 2012 les 25 ans ont été célébrés à Saint Romain à la Pentecôte et en 2013 en Allemagne.

Si vous voulez participer à cette amitié franco-allemande, contactez la présidente Danielle FICHET au 02.35.20.03.13

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE

L'AGCSR propose des Services d'Aide à Domicile (aide-ménagère, garde à domicile, ...) et des Services de Coordination Gérontologique (portage de repas, téléassistance, ...) pour les personnes âgées.

Renseignements au 02.35.30.04.85
- Courriel : AGCSR2@wanadoo.f
Responsable Y. Follain

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Denis MERVILLE – Conseiller Général du canton reçoit sur rendez-vous ou lors de ses permanences du samedi matin à Sainneville sur Seine ou à Saint Romain de Colbosc.

Intermédiaire entre les élus locaux, les responsables associatifs, les particuliers et le Conseil Général, il vous renseigne sur les aides possibles et vous apporte son concours dans vos démarches, petites ou grandes.

MAISON POUR TOUS

La MPT située au centre de Saint Romain propose de nombreuses activités sportives, éducatives, culturelles, ludiques à la population du canton de tous âges en semaine.

Pendant les vacances scolaires, elle accueille les enfants en centre aéré et organise des camps d'enfants et d'ados.

Tel : 02.35.20.00.16 – Site : www.mptsr.asso.fr

P.A.I.O

La P.A.I.O devenue mission locale rattachée au Havre, accueille les jeunes à la recherche d'un emploi, quelque soit leur niveau d'études ou de formation.

Renseignements : 2 rue du Bassin à Saint Romain de Colbosc – 02.35.30.45.33

QUELQUES NUMEROS UTILES

Hôpital rural : 02.32.79.51.51

Piscine : 02.35.20.12.84

Ecole de musique : 02.35.20.04.93

La Poste : 02.32.79.59.70

Trésor Public : 02.35.20.15.68

Gendarmerie : 02.35.20.50.13

Le Siroco : 02.35.20.57.92

Maison St Joseph de Rogerville : 02.32.79.25.00

Maison pour Tous : 02.35.20.00.16

Caux Estuaire Communauté de Communes : 02.35.13.36.90

Bonne Année 2014

L'Équipe Municipale

Directeur de publication : Denis Merville
Conception et Coordination : Mathilde Renault
Comité de rédaction : Mathilde Renault, Denis Merville, Philippe Champion, Christian Leclerc, Robert Liot
Merci aux correspondantes de presse : Peggy Godreuil, Véronique Morel
Réalisation et Impression : La Petite Presse - Le Havre
Tirage 450 exemplaires sur papier recyclable